

# ACADEMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA LOZERE

*Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazeries,  
l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et  
La Canourgue. Dispensé par des professeurs de grande renommée,  
l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de  
l'amateur au futur professionnel.*

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### VIOLON :

Carole SAINT-MICHEL 1er Prix du CNSM de PARIS - 1er Prix du Concours International Darius Milhaud - titulaire de l'Orchestre de l'Opéra Garnier Bastille - Professeur au CRR de Rueil Malmaison

Henri HOFFMANN Diplômé du CNSM TCHAIKOVSKY de KIEV Master-class OISTRAKH JANKELEVITCH - Lauréat de concours nationaux - Ex violon solo de L'orchestre Du Grand Théâtre Opéra de Kiev - Ex membre de l'ensemble des solistes de Moscou Y BASHMET - Ex-professeur au CRR de Toulouse

Sophie BADUEL 1er prix de violon du CNSM de Paris - Chambrière - membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violon solo de l'ensemble Musica 13 - Professeur Honoraire au CRD d'Aix en Provence

Magalie PICCIN Diplômée de la HEM Genève du CNSM de Paris , ainsi que des classes du quatuor Ysaye et de GABOR TAKACS - Titulaire du CA - Professeur au CRR d' Amiens

### VIOLONCELLE :

Michael TAFFOREAU Diplômé du RCM de LONDRES, du CNSM de Paris ainsi que de la classe du quatuor Ysaye – Titulaire du CA – Professeur au CRR de Rueil Malmaison – intervient au CNSMDP pour l'initiation à la pédagogie

François BADUEL Études au CNSM de Paris - Ex soliste de L'ensemble Pupitre 14 et membre du quatuor à cordes d'Aix en Provence - Violoncelle solo d'ensemble Musica 13 - Titulaire du CA et professeur honoraire de musique de chambre au CNR de Marseille et de Violoncelle au CRR Aix en Provence

Marc BENYAHIA KOUIDER 1<sup>er</sup> prix de Violoncelle et de musique de chambre du CNSM de Paris - Titulaire du CA - Professeur au CRR de Poitiers - Formateur au pôle Aliénor - Concertiste et membre du Yule Quartett

### ALTO :

Fabrice LEROUX Diplômé du CNSM de Lyon - Alto solo de l'orchestre Colonne - titulaire du CA - Professeur au Conservatoire de la ville de Paris et au CRR de Rueil Malmaison

### CONTREBASSE :

Stanislas KUCHINSKI 1er prix du CNSM de Paris - Titulaire de l'orchestre de Paris - Titulaire du CA - Professeur et chef de l'orchestre du conservatoire de Chatillon

### PIANO :

Christine MARCHAIS Professeur de déchiffrage à l'Ecole Normale de Paris - mandatée par le Ministre de la Culture pour la préparation aux CA et DE - Professeur au CNR de Rouen - titulaire du CA

### GUIARE :

Jesús CASTRO BALBI Concertiste international diplômé du conservatoire de LIMA et du CNSM d'Alicante - 1er prix à l'unanimité des concours internationaux ALIRIO DIAZ, FRANCISCO TARREGA et ANDRES SEGOVIA - Premier nommé au CA en 1980 – Ex Professeur au CRR de LYON - Professeur honoraire au conservatoire de LIMA - Président de jury de différents concours internationaux

### FLUTE :

Michel LAVIGNOLLE 1er prix du CNSM de Paris - Membre fondateur de l'ensemble Les Temps Modernes - titulaire du CA - Professeur au CRR de Lyon

Alain MENARD Professeur de Flûte et piccolo au CRR de Créteil et au conservatoire du 11 Arrondissement de Paris (CMA11)

### CLARINETTE :

Hugues SOUALHAT 1<sup>er</sup> prix du CNSM de Paris - Professeur au CRR de Lyon . Clarinette solo à l'opéra de Tours – Comédien - Formation en direction d'Orchestre

### SAXOPHONE :

Marc SIEFFERT Concertiste 1er prix du CNSM de Paris - professeur au CNR de ROUEN

### PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :

Laure ZEHMANN-LAVIGNOLLE Titulaire du CA accompagnatrice au CRR et au CNSM de Lyon.

Musique de chambre cordes : Fabrice LEROUX

Musique de chambre Vents : Michel LAVIGNOLLE

Ensemble de cordes : Fabrice LEROUX

Atelier d'improvisations : Michel LAVIGNOLLE et Alain MENARD

Direction artistique : Albina SAINT-MICHEL, GARREC

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Seuls les dossiers complets lors de l'inscription, pourront être pris en considération.

Les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs et nous accuserons réception de votre inscription par mail.

Le règlement du solde se fera :

- soit par chèque, espèces ou chèques ANCV, le jour de l'arrivée au stage

- soit par virement bancaire : mettre le numéro de la session 1, 2, 3 ou 4 dans le motif du virement ; date limite : 3 semaines avant l'arrivée.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'événements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Pour les stagiaires parisiens, accès SNCF :

ALLER : réserver à l'avance le billet Paris Bercy / Clermont-Ferrand, départ vers 7h. Puis prendre l'autocar financé par la région ( tarif 2 euros en espèce) jusqu'à Marvejols.

RETOUR : réserver à l'avance le billet Clermont-Ferrand / Paris Bercy, départ vers 13h. Au départ de Marvejols, prendre l'autocar financé par la région ( tarif 2 euros en espèces sur place) jusqu'à Clermont-Ferrand.

Si vous prenez ces trains et seulement ces trains :

- une personne désignée par l'académie guidera les stagiaires mineurs au cours de leur voyage. Elle portera un petit panneau Académie de Musique

- une navette de l'académie est prévue à Marvejols pour vous amener sur les lieux du stage.

La responsabilité de l'académie n'est pas engagée durant le voyage. Il n'y aura pas de navette à l'arrivée à Banassac.

Une réunion est prévue en fin d'après-midi au lycée. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Chaque stagiaire devra apporter son matériel (instrument, pupitre, cordes de rechange, partitions, tenue de concert noire et blanche si possible, tenue de danse, etc, selon le stage choisi).

L'internat propose des chambres de 2 à 4 personnes (WC et douche intégrés, linge de toilette non fourni, draps fournis).

Possibilité de prendre certains repas (tarif 10 euros, déjeuner ou dîner) pour les stagiaires externes, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

En dehors des cours, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'un animateur agréé BAFA (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signé par tous les parents ou tuteurs légaux lors de l'inscription. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés seront externes.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :		Prénom :	
date de naissance :			
Adresse postale :			
téléphone :			
E-mail :			
discipline artistique :			
professeur actuel, niveau :			
professeur souhaité durant le stage :			
Arrivée en train à Marvejols à 13h		OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<b>Discipline artistique ( choix obligatoire à cocher)</b>			
Stage instrumental (sauf piano)	430 €		
Stage instrumental piano	500 €		
+ Frais d'inscription	85 €		✓
<b>Options artistiques ( choix facultatif à cocher) Toute option choisie après l'inscription sera dûe directement au professeur.</b>			
option musique de chambre	120 €		
option accompagnateur piano	30 €		
Atelier improvisation	60 €		
<b>Hébergement ( choix facultatif à cocher)</b>			
pension complète majeur	420 €		
supplément chambre individuelle si disponibilité	+230€		
pension complète mineur + encadrement BAFA	485 €		
demi pension majeur sans hébergement	130 €		
demi pension mineur + encadrement BAFA sans hébergement	190 €		
<b>TOTAL = 85 euros de frais d'inscription + discipline artistique + options facultatives + hébergement facultatif</b>			
<b>GRATUIT pour les stagiaires : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, spectacle danse, concerts et auditions.</b>			



### DOSSIER D'INSCRIPTION:

**Pour être validée, votre inscription doit contenir impérativement les documents suivants :**

- le **bulletin d'inscription**
- un **chèque de 200 € d'arrhes** à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- un **règlement intérieur lu et signé** à télécharger sur le site
- **pour les mineurs : une autorisation parentale obligatoire et une fiche sanitaire de liaison**, à télécharger sur le site.

### À envoyer au secrétariat des INSCRIPTIONS :

**Antonin FERREIRA** directeur de stage  
55 rue de la république  
81000 ALBI  
[inscription.stagecanourgue@gmail.com](mailto:inscription.stagecanourgue@gmail.com)  
06 43 84 94 22 uniquement en semaine de 10h à 12h et de 14h à 16h (privilégier les contacts par mail)



### RENSEIGNEMENTS

**Albina SAINT MICHEL** directrice artistique  
06 73 60 49 66  
[info.stagecanourgue@gmail.com](mailto:info.stagecanourgue@gmail.com)



### Arrivée des stagiaires :

Lundi 07 août partir de **14h à 17h30** heures au lycée. Pot d'accueil à 18h

### Auditions et concerts :

Judi 17 Août 20 h Concert des Stagiaires « Salle polyvalente »

Vendredi 18 Août 18h Concert des professeurs « Eglise »

### Départ des stagiaires :

samedi 19 août avant 12h.



### LIEU DU STAGE :

Lycée LEGTA  
chemin Fraissinet 48500 LA CANOURGUE



**Viriamu ITAE-TETAA** chargé de communication

photos des stagiaires disponibles sur le site  
[stagecanourgue.com](http://stagecanourgue.com)

<https://www.musique-lozere.com/>



Académie Internationale  
de **MUSIQUE** et de **DANSE**  
de la **LOZERE**

## Session 4

# LA CANOURGUE

du **07/08/23** au **19/08/23**



alto, clarinette, contrebasse, flûte  
traversière, guitare, piano, saxophone,  
violon, violoncelle

41ème édition